

PROGRAMME DE FORMATION

Initiation à la musicothérapie - Niveau I -

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif travaillant auprès de personnes présentant des troubles ou de personnes âgées.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Décrire les apports de la musique, du son et du rythme sur le développement et l'épanouissement de l'individu.

Utiliser des techniques de base en musicothérapie de manière à pouvoir les mettre en oeuvre auprès de patients ou usagers dans le cadre d'un atelier thérapeutique.

Programme

Différentes méthodes en musicothérapie :

- Techniques psychomusicales réceptives et actives, en individuel ou en groupe.
- Musicothérapie, pédagogie et animation musicale.

La musique : le son, les vibrations, le rythme et la mélodie :

- Les structures musicales, fonction de l'objet sonore.
- Le pouvoir des sons.

L'écoute musicale :

- Les effets et la remémorisation.
- Détente et activation. La relaxation musicale.
- Les montages musicaux et la création.

La musique et le corps :

- Le geste musical, la voix et la trace. Le souffle et la respiration.
- La créativité. Le rythme et la pulsation.

- La place des émotions et des sentiments liés à la musique.

Les séances :

- La salle avec le matériel audio et les instruments de musique.
- La structuration et le protocole des séances.
- L'observation, l'évolution et la grille d'évaluation.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Mises en situation. Études de cas. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.

